

Chapitre 4

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'objectif de ce rapport est d'inviter la communauté des experts en développement à réexaminer la conception qui domine actuellement en matière de risques de catastrophe. Il présente un ensemble de propositions pour faire en sorte que les programmes de développement contribuent à atteindre les Objectifs du développement pour le Millénaire (ODM) en intégrant les stratégies de réduction des risques de catastrophe.

Le rapport soutient que les risques de catastrophe sont le résultat de choix inappropriés pris dans le passé en matière de développement et qui représentent une menace pour les futurs acquis du développement.

Ce chapitre résume les principaux résultats de l'analyse des risques de catastrophe et de l'étude des liens entre le développement et les catastrophes qui ont été abordées dans ce rapport.

Ce résumé débouche sur six recommandations concernant les mesures à prendre. Chaque recommandation a une dimension générale et repose sur les informations présentées dans les chapitres précédents. Chacune des six recommandations nécessite un ensemble de réformes dans la gestion des processus de développement et des risques de catastrophe, qui devront être adaptées et développées selon les données spécifiques à chaque contexte régional ou national.

Quatre questions concernant le rapport catastrophe-développement ont été formulées au début du chapitre 1. Les deux premières questions, dont les réponses seront présentées dans la section 4.1 de ce chapitre, portaient sur les interactions entre la répartition géographique des catastrophes naturelles et le développement. Les deux autres questions, dont les réponses seront présentées dans la section 4.2 de ce chapitre, portaient sur la manière d'améliorer les politiques de développement et les instruments d'évaluation des risques de catastrophe pour renforcer la réduction des risques liés à ces phénomènes extrêmes.

4.1 Le développement et les risques de catastrophe

4.1.1 Comment les risques de catastrophe et la vulnérabilité de l'être humain aux catastrophes naturelles sont-ils répartis entre différents pays du monde?

L'élaboration de l'IRC a servi à évaluer pour la première fois les niveaux d'exposition aux risques de catastrophe à l'échelle mondiale. Les calculs de l'IRC ont été calibrés sur le taux de mortalité enregistré entre 1980 et 2000.

L'étude entreprise dans le cadre de l'IRC a porté sur quatre types d'aléas naturels (Cyclones tropicaux, tremblements de terres, inondations, et sécheresses) qui sont responsables de 94% des décès dus aux catastrophes naturelles. La répartition des populations exposées aux aléas naturels et le niveau de vulnérabilité des pays ont également été calculés dans le cadre de l'IRC. Toutefois, l'IRC pour les sécheresses a été présenté comme étant en cours d'élaboration.

Le bilan établi à partir des données extraites de l'IRC est sommairement résumé ci-après selon chaque type d'aléa. L'évaluation des niveaux d'exposition aux quatre types d'aléas à l'échelle mondiale a indiqué que de manière générale les pays à revenu élevé sont nettement moins exposés que les pays à revenu faible ou moyen.

Tremblements de terre

Un haut niveau de vulnérabilité relative aux tremblements de terre a été indiqué dans des pays comme la République Islamique d'Iran, l'Afghanistan et l'Inde. C'est également le cas pour les pays moyennement développés qui connaissent une forte croissance urbaine comme la Turquie et la Fédération de Russie. Un haut niveau de vulnérabilité relative aux tremblements de terre a également été indiqué dans des pays comme l'Arménie et la Guinée du fait d'une catastrophe unique s'étant produite au cours de la période considérée.

Cyclones tropicaux

Un haut niveau d'exposition à ce type d'aléa a été constaté au Bangladesh, au Honduras et au Nicaragua qui ont tous été frappés par une catastrophe naturelle durant la période considérée. L'étude a également montré que d'autres pays qui présentent une forte densité démographique le long des plaines côtières comme l'Inde, les Philippines et le Vietnam sont très vulnérables aux cyclones tropicaux.

Inondations

Des quatre types d'aléas, ce sont les inondations qui touchent le plus grand nombre de pays. Il a été constaté qu'un certain nombre de pays sont hautement vulnérables à

ce phénomène et que cette vulnérabilité risque d'être aggravée par les effets adverses des changements climatiques. Le niveau de vulnérabilité du Venezuela a atteint un degré élevé du fait d'une catastrophe unique s'étant produite durant la période considérée. La Somalie, le Maroc et le Yémen font également partie des pays hautement vulnérables aux inondations.

Sécheresse

Le rapport indique que les pays africains sont les plus exposés à la sécheresse. En raison des difficultés méthodologiques rencontrées lors de la modélisation des risques de sécheresse, ce rapport ne présente pas de résultats spécifiques aux pays. L'étude se rapportant à ce type d'aléa naturel a confirmé les thèses des études menées sur le terrain qui soutiennent que la sécheresse conduit à la famine dans les situations où prévalent les conflits armés, les déplacements interne des populations, le VIH/sida, la mauvaise gouvernance et les crises économiques.

4.1.2 Quels sont les facteurs de développement et les processus sous-jacent, qui déterminent les niveaux de risque de catastrophe et les liens existant entre ce dernier et le développement ?

Les calculs de la vulnérabilité de chaque pays à un type spécifique d'aléa signalent l'importance du rôle que jouent les processus de développement dans la configuration des risques de catastrophe.

Dans plusieurs pays, le fait que les pertes en vies humaines soient faibles malgré une large exposition des populations (Cuba et l'île Maurice qui sont exposés aux cyclones tropicaux), suggère que les programmes de développement influencent de différentes façons les risques de catastrophe. En revanche, le grand nombre de décès enregistrés dans certains pays, comme le Honduras et le Nicaragua qui sont exposés aux cyclones tropicaux, indique que les programmes de développement sont responsables de l'accumulation de risques qui ont atteint des niveaux catastrophiques.

L'analyse des variables socio-économiques et l'étude des informations obtenues à travers le signalement international des pertes dues aux catastrophes ont permis d'entrevoir des relations entre les conditions et les processus de développement d'une part et les risques de catastrophe de l'autre. Cette étude a porté sur les tremblements de terre, les cyclones tropicaux et les inondations. Le manque de fiabilité des variables socio-économiques se rapportant à la sécheresse n'a pas permis à l'étude de cet aléa d'atteindre un niveau suffisant de certitude. Par conséquent, ce rapport ne tire aucune conclusion de son évaluation des risques et de la vulnérabilité liés aux sécheresses.

L'IRC indique que les pertes dues aux tremblements de terre sont enregistrées dans les pays qui connaissent une croissance urbaine rapide et une forte exposition physique à ce type d'aléa. Quant aux pertes attribuables aux cyclones tropicaux, elles ont été associées aux pays qui disposent de grandes réserves de terres arables et connaissent une forte exposition physique. Pour ce qui est des inondations, il a été constaté que les pays ayant un faible PNB par habitant, une faible densité de population locale et une forte exposition physiques sont les plus vulnérables à ce type d'aléa.

Le rapport a également analysé deux facteurs de développement qui contribuent à la configuration des risques de catastrophe à l'heure actuelle: L'urbanisation rapide et les moyens de subsistance dans les zones rurales.

L'urbanisation rapide contribue à la configuration des risques de catastrophe à travers un ensemble d'éléments : La construction de villes dans des zones à risque, une forte densité de la population dans des zones à risque, l'exclusion sociale et la pauvreté, la complexité des interactions entre les différents types d'aléa, la vulnérabilité des populations, le manque de conservation des biens culturels, le mauvais aménagement des nouveaux territoires et le manque d'accès aux mécanismes d'atténuation des pertes liées aux catastrophes.

Il est également indiqué dans le rapport qu'en général, la gestion des risques de catastrophes est rarement prise en compte dans les programmes régionaux et souvent inefficace au niveau de la réglementation de la croissance urbaine. L'une des conséquences de la mondialisation a été la concentration des activités économiques dans des villes qui sont susceptibles d'être situées dans des zones à risque et l'augmentation des flux internationaux de capitaux – creusant ainsi les inégalités et l'instabilité sociales, tout en offrant des possibilités pour développer les capacités de résistance aux catastrophes.

Dans les zones rurales, les moyens de subsistance sont en péril en raison d'un ensemble de facteurs : La pauvreté et la perte des biens de production, la dégradation de l'environnement, les pressions du marché, l'isolement de ces régions et leur éloignement des centres urbains, la faiblesse ou le manque de services sociaux, les fluctuations climatiques extrêmes. Les changements climatiques mondiaux accroissent l'instabilité des moyens de subsistance en augmentent l'insécurité.

La configuration des risques de catastrophe par les modes contemporains d'urbanisation et les moyens contemporains de subsistance dans les zones rurales devrait être examinée à la lumière d'autres pressions importantes exercées par les besoins en matière de développement. La violence et les

conflits armés provoquent le déplacement des populations et perturbent ainsi le cours du développement social et économique. Les tendances épidémiologiques, en particulier pour ce qui est du VIH/sida, du paludisme, de la tuberculose, exacerbent à leur tour la vulnérabilité aux catastrophes. En revanche, l'amélioration des méthodes de gouvernance peut être accompagnée d'une intégration des mesures internationales en matière de réduction des risques de catastrophe dans les activités entreprises dans le même domaine aux niveaux national et local. L'importance du rôle que joue de plus en plus la société civile dans la promotion du développement et de la réduction des risques de catastrophe met en évidence l'aptitude des organisations locales à gérer la situation.

Le rapport soutient en outre qu'il sera plus difficile d'atteindre les Objectifs du développement pour le Millénaire tant que la gestion des risques de catastrophe n'a pas été intégrée dans les programmes de développement. En revanche, la réalisation de ces Objectifs aurait des chances d'aboutir à réduire fortement les risques de catastrophe à l'échelle internationale. Il faudrait en tout cas voir dans quelle mesure les synergies entre les risques de catastrophe et les programmes de développement vont être comprises et les mesures concrètes qui vont être prises pour remédier à la situation.

La prochaine section propose des recommandations pour mettre en évidence le rapport étroit entre les risques de catastrophe et la planification du développement.

4.2 Recommandations

Les recommandations allant de la section 4.2.1 à 4.2.5 proposent des orientations générales qu'il convient de suivre pour opérer des changements dans la gestion des risques de catastrophe. La dernière section, 4.2.6, contient un ensemble de recommandations précises pour développer une collecte des données et une analyse des risques de catastrophe qui devraient favoriser le processus d'intégration de ces risques dans les programmes de développement. Ces recommandations sont déduites de toutes les étapes de l'étude menée dans le cadre de l'IRC.

4.2.1 La gouvernance au service de la gestion des risques de catastrophe

Une gouvernance qui gère proprement les risques de catastrophe est un préalable à l'intégration de la prise en compte cette question dans la planification du développement et à l'atténuation efficace des effets des risques.

D'importants aspects de la gouvernance ont été abordés dans ce rapport. Ils méritent d'être rappelés puisqu'ils